Les prix agricoles en forte hausse-en

14/11/2022

Dernière minute

Au mois d'août 2022, la forte hausse des prix des produits agricoles ralentit mais reste élevée. La hausse n'est plus que de 22 % en 12 mois ! Ce sont des niveaux encore inférieurs à ce qu'on a connu les mois précédents mais ce sont des records rarement atteints dans le passé. On assiste en effet à une certaine décélération du prix du blé en liaison avec les annonces d'une récolte historique record pour la prochaine campagne et de l'ouverture de l'accès à la Mer Noire. Le prix des céréales vient de connaître une baisse de 17 % dans les trois derniers mois mais il reste à un niveau supérieur de 38 % à celui d'août 2021. Les produits oléagineux ont connu une forte décrue car ils sont désormais 15 % plus cher qu'il y a un an avec une baisse de 23 % en trois mois. Le prix des vins d'appellation progresse de 13 % en un an.
Seuls les fruits et légumes échappent à ce mouvement inflationniste avec des prix stables d'un an sur l'autre. Il faut dire que l'année dernière le gel avait fortement réduit la production et fait augmenter les prix. Quant aux produits animaux, ils connaissent désormais une augmentation plus rapide que celle des produits végétaux, + 28 % contre + 22 %. Cette augmentation est particulièrement spectaculaire pour la viande bovine avec une progression de 33 % en un an et même de 39 % pour la viande porcine. Cette hausse est plus modérée pour les poulets, + 25 % et encore davantage pour le lait de vache, + 20 %. Ce sont les œufs qui détiennent le record avec + 90 %.
Ces augmentations de prix répondent en partie au renchérissement des coûts de production. L'indice général des prix des produits nécessaires à la production agricole augmente en effet de 24 % par rapport à août 2021. Les augmentations sont particulièrement fortes pour l'énergie (+ 42 %) et surtout pour les engrais avec une hausse de 85 % en 12 mois. En liaison avec les hausses des céréales, les aliments pour animaux augmentent de 30 % en 12 mois. La construction de bâtiments progresse de 13 %, le matériel de 7 % et les différents services de 5 %. Les plus faibles hausses seraient celles des produits de protection des cultures et celles des semences avec + 4 %.

EN SAVOIR PLUS